



Demande d'aide financière aux familles endeuillées

Service Action Sociale

Caf de la Charente-Maritime – CS 90000 – 17073 LA ROCHELLE CEDEX 9

- Vous êtes allocataire et vous percevez une prestation familiale liée à la présence d'au moins un enfant au foyer, ou due au titre d'une grossesse de plus de 7 mois et vous avez déclaré le décès de votre conjoint
- Vous avez déclaré à l'état civil le décès d'un enfant de moins de 20 ans ou un naissance sans vie
- Vous n'êtes pas allocataire mais vous trouvez dans une des des deux situation ci-dessus

ET vous avez un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 1 000 € à la date du dépôt de votre demande

Nom – Prénom : N° allocataire :

Adresse :

Tél : Email :

Célibataire marié(e) séparé(e) divorcé(e) veuf(ve)

Depuis le : Nombre d'enfants à charge :

- Etes-vous sous mesure de protection (tutelle, curatelle, mesure d'accompagnement social personnalisé, mesure d'accompagnement judiciaire) ? oui, précisez : non

Si oui, nom de la personne qui assure votre protection : Tel :

- Avez-vous rencontré un travailleur social pour cette demande ? oui non

Si oui, nom du travailleur social :

Organisme : tél :

VOS REVENUS DES TROIS DERNIERS MOIS (en dehors des prestations familiales versées par la Caf)

Précisez le mois :			
Monsieur (précisez la nature) :			
Madame (précisez la nature) :			
Enfant ou autre personne au foyer :			
PENSIONS ALIMENTAIRES <input type="checkbox"/> PERCUES <input type="checkbox"/> VERSEES			

VOTRE LOGEMENT location accession à la propriété caravane autre :

Montant mensuel

CREDITS (précisez)	Montant mensuel



Vous souhaitez obtenir une aide financière pour :

.....
.....
.....

Montant total demandé :€

Avez-vous bénéficié d'une aide pour le même motif ? oui non

Si oui, précisez auprès de quel organisme : pour quel montant ? :€

Montant maximum de l'aide qui peut vous être attribuée : 2000 € maximum

Justificatifs à fournir

- Devis des frais ou facture(s) pour les charges concernant la demande
- Si vous êtes sous mesure de protection, l'accord de votre tuteur.trice
- Si vous n'êtes pas allocataire, vous devez créer un compte allocataire en vous connectant sur le caf.fr. Une fois votre compte créé, vous pourrez y déposer votre RIB, nécessaire à la finalisation de la demande.



Un dossier incomplet est considéré comme non recevable, une nouvelle demande devra être établie.

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la Caisse tous les changements qui la modifieraient.

Certifié exact à le

Signature de l'allocataire :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L. 114-13 du Code de la Sécurité sociale - Article 441.1 du Code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès du Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales qui verse les prestations.